

AVIS N°026-2026 / DCBR / DG

TPBF 6,5 % 2017-2027

Paiement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

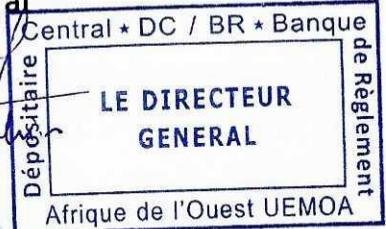
Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 31 janvier 2026, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,5 % 2017-2027 » pour un montant global net d'impôt de 8 625 690 938 (huit milliards six cent vingt-cinq millions six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent trente-huit FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI Coris Bourse- 01 BP 6585 Ouagadougou 01- Tél : +226 25 33 14 85 - Email : corisbourse@corise-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 27 janvier 2026

Le Directeur Général

Birahim DIOUF



Jt B SL dk

Siège social : Tour SAMA 1^{er} étage, Avenue Lamblin,
Abidjan-Plateau 04 BPM 821 Abidjan 04

RC : CI-ABJ-1997-B-208436 CC : 9819726-F
Tél. : (225) 27 20 33 29 60 – Email : dcbr@dcbruemoa.org